

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 mars 2023

MIEUX MANGER EN SOUTENANT LES FRANÇAIS FACE À L'INFLATION ET EN
FAVORISANT L'ACCÈS À UNE ALIMENTATION SAINE - (N° 889)

AMENDEMENT

N ° CE95

présenté par
M. Caron

ARTICLE PREMIER

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.